



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 15.12.2022

Numéro de publication: HR02-1005629782

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation SHAFT CLUB SPIRITS SNC, Martigny, nouveau SHAFT CLUB Sàrl

SHAFT CLUB Sàrl
Box
Rue du Levant 167
1920 Martigny

Jusqu'ici
SHAFT CLUB SPIRITS SNC

SHAFT CLUB SPIRITS SNC, à Martigny, CHE-301.462.675, société en nom collectif (No. FOSC 179 du 15.09.2020, Publ. 1004979256). Modification des statuts: 07.12.2022. Transformation: après versement séparé en espèces d'un montant de CHF 6'215.63, la société en nom collectif est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 07.12.2022 et bilan intermédiaire arrêté au 30.06.2022 présentant des actifs pour CHF 13'874.37 et des passifs à l'égard des tiers de CHF 90.00 contre attribution aux associés de 20 parts sociales de CHF 1'000.00. Nouvelle raison sociale: SHAFT CLUB Sàrl. Nouvelle nature juridique: société à responsabilité limitée. Nouveau but: La société a pour but: La fabrication et conditionnement de boissons minérales, bières, vin, cidres; vente de ces boissons; conseils et formations, spiritueux, restaurant, fabrication, conditionnement et vente de produits alimentaires. Elle peut effectuer toute opération financière ou commerciale en rapport avec son but ou apte à le favoriser. La société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, prendre des participations à d'autres entreprises en Suisse ou à l'étranger, acquérir ou créer des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, acquérir ou vendre des immeubles, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement sous réserve de la Loi Fédérale sur l'Acquisition d'Immeubles par des personnes à l'Etranger (LFAIE). Capital social: CHF 20'000.00. Obligations de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: FOSC. Communications aux associés: par écrit ou courriel. Selon déclaration du 07.12.2022, il est renoncé à un contrôle restreint. Inscription ou modification de personne(s): Vocat, Arthur, de Anniviers, à Martigny, associé et président des gérants, avec signature collective à deux, pour 10 parts sociales de CHF 1'000.00 [précédemment: associé, avec signature collective à deux, sans part sociale]; Belou, Julien, citoyen français,

à Martigny, associé et gérant, avec signature collective à deux, pour 10 parts sociales de CHF 1'000.00 [précédemment: à Bagnes, associé, avec signature collective à deux, sans part sociale].

Registre journalier no 3558 du 12.12.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 179, Date: 15.09.2020

Point de contact: Registre du commerce du Bas-Valais